Envoyé en préfecture le 03/08/2026
Reçu en préfecture le 03/08/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260731-DEL_2026_153-DE

VILLE DE
Dinard

PÔLE PILOTAGE
Direction générale des services

Date de la convocation : 23 juillet 2026
Nombre de membres en exercice : 33

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 29 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente du mois de juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de DINARD, dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Arnaud SALMON, Maire.

Présents : Mme Marie-Claire MERVIN, M. Frédéric SOHIER, Mme Martine GUÉNÉGANT, M Kévin STEINBACHER, Mme Muriel BEZIEL, M Philippe BECAN, Mme Catherine CABOT, M Vincent REMY, Mme Mirella JEAN DE DIEU, M Jean-Patrick GUIBOUT, M. Eric DYEVRE, M. Christian CHAUFOUR, M Michel MOREL, M. Thierry BURLOT, M Jean-Jacques FOUCHER, Mme Nathalie ROBLOT, Mme Evelyne GAUTIER LE BAIL, M Frédéric DENOUAL, Mme Marie BOURGOIN, Mme Gwenaëlle LIETAR, Mme Noémie BROSSAULT, Mme Jeanne BOUVIER, M. Pascal PHILIPPOSSIAN-HARDOUIN, M Ernest MARTIN, Mme Isabelle DURUPT, Mme Nolwenn GUILLOU, Mme Emilie BELLOT, Mme Lucie PRIEUR, M. Stanislas DU GUERNY, M. Christophe FICHET.

Absents représentés :
- Mme Guenhaëlle VEDIE donne pouvoir à Mme Martine GUENEGANT
- M. Michel BOUCHALAIS donne pouvoir à M. Jean-Jacques FOUCHER

Affaire inscrite à l'ordre du jour

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES

DELIBERATION N°2026/153 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Présents : 31 **Représentés : 02** **Votants : 33**

Envoyé en préfecture le 03/08/2026
Reçu en préfecture le 03/08/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260731-DEL_2026_153-DE

Vu l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération N°2026-049 en date du 15 avril 2026, par laquelle le conseil municipal a donné délégation au Maire et à l'adjoint en charge de la compétence, dans le cadre de l'application des dispositions de l'article L 2122-18 du CGCT, pour accomplir les actes prévus à l'article L. 2122-22 du CGCT ;

Considérant que le Maire rend compte à l'assemblée de ses propres décisions prises, dont la liste figure ci-après :

N° et date de rédaction	OBJET	MONTANT (Dépense = D ou Recette = R)
2026/127 (26 mai)	Installation d'un déshydrateur dans le cadre de l'exposition temporaire « Jean Dubuffet » du 31 mai au 20 septembre 2026	D : 14 644 € HT
2026/131 (28 mai)	Partenariat avec Ouest France dans le cadre de l'exposition d'été 2026 « Jean Dubuffet »	Pas d'incidence financière
2026/152 (19 juin)	Tarif groupes exposition estivale 2026 "Jean Dubuffet, la houle du virtuel »	R : voir décision jointe
2026/153 (03 juin)	Contrats pour les spectacles de la saison culturelle théâtrale et musicale 2026/2027	D : voir décision jointe
2026/154 (22 juin)	Location de la sonorisation pour la promenade du Clair de Lune dans le cadre du « sons et lumière 2026 », auprès de l'entreprise WAVE	D : 6 720€ TTC
2026/155 (22 juin)	Pose et dépose de filins et traversées de rues dans le cadre des illuminations de Noël par l'entreprise ALLEZ ENERGIES	D : 11 967,60€ TTC
2026/156 (22 juin)	Achat d'un camion trafic 9 places auprès de l'entreprise AUTOMOBILES DISTRIBUTION RENAULT	D : 32 677,76€ TTC
2026/159 (26 juin)	Tarifs d'entrée des spectacles des 5 et 25 septembre 2026 dans le cadre de la saison culturelle	R : voir décision jointe
2026/160 (26 juin)	Mise à disposition de la maison Bouttet dans le cadre du concert prévu le 18 juillet 2026	A titre gratuit
2026/161 (26 juin)	Réalisation d'un inventaire du patrimoine arboré de la Commune par la société ONF VEGETIS	D : 24 636€ TTC
2026/162 (29 juin)	Modification n°1 au marché de transport aller/retour, accrochage, décrochage des œuvres de l'exposition « Jean Dubuffet – la Houle du virtuel » - Moins et plus-value (2026-09)	D : 4 912€ HT
2026/165 (30 juin)	Prestations techniques du Set DJ Etienne de Crécy, vendredi 24 juillet, digue de l'Écluse par la société VBS	D : 13 620,20€ TTC
2026/163 (30 juin)	Attribution consultation acquisition mobilier au COSEC	D : 13 020 € TTC

Envoyé en préfecture le 03/08/2026
Reçu en préfecture le 03/08/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20260731-DEL_2026_153-DE

2026/169 (06 juillet)	Convention sponsoring avec les sociétés RENAISSANCES PROMOTION(1) et CANAL+ THEMATIQUES(2) – 37ème DFFBI	(1) R : 4 000 € HT (2) Pas d'incidence financière
2026/170 (07 juillet)	Modification n° - marché requalification de la rue Ampère et du carrefour avec la rue de la Gare (2023-102)	D : 1 500 € HT
2026/172 (8 juillet)	Convention de sponsoring avec la Société SACIB dans le cadre de la 37ème édition du DFFBI	R : 4 000€ HT
2026/173 (09 juillet)	Remplacement des 8 portes automatiques des Halles par l'entreprise OUEST AUTOMATISATION	D : 69 571,54€ TTC
2026/175 (13 juillet)	Achat de sapins et de branchages bouleaux pour les illuminations 2026 auprès de l'entreprise ABIES DECOR	D : 6 473€ TTC
2026/177 (13 juillet)	Modification n°1 du marché de fourniture de carburants – lot 1 : gasoil – livraison en cuves – reconduction anticipée (2026-01)	Pas d'incidence financière

Acte est donné au Maire de cette communication.

Pour extrait du registre des délibérations du conseil municipal.

A DINARD, le 30 juillet 2026

Le secrétaire de séance

Frédéric DENOUAL

MAIRIE DE DINARD
ILLE-ET-VILAINE

Le Maire

Arnaud SALMON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Conformément aux dispositions de l'article L 2131-1 du C.G.C.T., le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, celle-ci ayant été transmise au représentant de l'Etat, le 31 JUIL. 2026 et affichée en Mairie, le 31 JUIL. 2026